

NATURE EN VILLE ET GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES

Compte rendu Atelier régional Plante&cite à Rennes le 26 septembre 2013



Crédits photos : Olivier Damas – Plante&Cité

Aujourd'hui, face aux aléas climatiques, à la vulnérabilité de nombre d'ensembles urbains construits en zones inondables ou d'immersion, et aux disparitions des zones humides qui remplissaient des services écosystémiques indispensables, il est nécessaire de repenser les politiques de gestion de l'eau en milieu urbain. Les noues paysagères, jardins de pluies et autres ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales présentent une double fonction, à la fois de stockage-infiltration de l'eau au plus près de son point de chute, et une valorisation paysagère de l'espace urbain.

Redonner sa place à l'eau en ville fait partie des 16 engagements du Plan Nature en ville lancé par le ministère de l'écologie en 2010. Cet atelier « Nature en ville » fut l'occasion d'échanger sur les techniques, bénéfiques, et perspectives qu'ouvrent l'usage de ces nouvelles pratiques et ouvrages de gestion de l'eau.

La matinée a été consacrée à des présentations et des échanges sur des retours d'expériences sur la gestion durable des eaux pluviales. L'après-midi, une visite de la ZAC de la Courrouze avec l'équipe de concepteur a été l'occasion d'illustrer sur le terrain des exemples d'ouvrages à l'échelle d'un quartier.



❖ MATINÉE CONFÉRENCE

Carrefour des gestions locales de l'eau - Retour d'expérience de la ville de Rennes ([voir pdf](#))

Alain Prenveille - Directeur des infrastructures et des équipements de la ville de Rennes)

Gestion écologique des eaux pluviales – Vers l'intégration des jardins de pluie en ville (prochainement consultable)

Muriel Saulais - CERTU

Aménagement et choix des végétaux des ouvrages de gestion des eaux pluviales de proximité ([voir pdf](#))

Olivier Damas - Plante & Cité

Gestion intégrée des eaux pluviales à la Courrouze ([voir pdf](#))

Charles Dard - Paysagiste de la Courrouze et membre de la FFP

Portail internet www.nature-en-ville.com et Plan Nature en ville

Damien Provendier (Plante & Cité) ([voir pdf](#))

Florent Chappel (Ministère de l'Égalité du territoire et du Logement) ([voir pdf](#))

Table ronde : Comment dépasser les contraintes ? Quels sont les besoins en références techniques ?

❖ APRÈS-MIDI VISITES

Visite de la gestion intégrée des eaux pluviales à la Courrouze ([voir pdf](#))

Les documents diffusés lors de cet atelier sont téléchargeables également sur le site de Plante&Cité et sur le portail du plan Nature en ville

TABLE RONDE « NATURE EN VILLE ET GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES. COMMENT DEPASSER LES CONTRAINTES ? QUELS SONT LES BESOINS EN RÉFÉRENCES TECHNIQUES ? »

En complément des présentations de l'atelier mises à disposition sous format pdf, la synthèse suivante reprend les principales thématiques évoquées lors de la table ronde de cette journée.

Participants : Charles Dard (paysagiste), Bertrand Martin (ville de Rennes, Direction des jardins), Alain Prenveille (ville de Rennes, Direction des Infrastructures), Muriel Saulais (CERTU)

- **L'INTERDISCIPLINARITÉ – LA PÉDAGOGIE DE PROJET**

En venir à une gestion alternative des eaux pluviales représente une révolution culturelle qui nécessite de sortir de la culture « tout tuyau ». Elle repose sur plusieurs fondements et évolutions des métiers : motivation, volonté d'initier, d'innover. Il est nécessaire de susciter l'intérêt et de sensibiliser des différents services de la collectivité territoriale (voirie, eau et assainissement, espaces verts). Cette transversalité passe par une évolution des profils de recrutement davantage en interface de métiers (voirie et espaces verts par exemple). La formation est à ce titre fondamentale afin d'accompagner ces évolutions.

Pour un partage de l'information, la concertation doit être verticale et horizontale. Ce type de projet s'appuie sur une maîtrise d'ouvrage multiple et une maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire incluant : architecte, VRD-OPC, BET hydraulique, expert végétal, paysagiste, entreprises locales.

Il faudra préciser la fonction de maîtrise d'ouvrage associée, afin de pouvoir co-construire un cahier des charges au près du concepteur. Afin d'anticiper la vie de l'ouvrage, l'équipe de maîtrise d'œuvre doit travailler avec le gestionnaire en amont tout au long du projet, à l'image de la ZAC Courrouze. Le dialogue est également important au sein de la maîtrise d'œuvre. Le rendu d'un projet c'est la réussite à l'usage, ce n'est pas l'image. Concevoir en pensant à l'utilisateur et au futur gestionnaire est donc fondamental.

Au-delà du couple urbaniste-paysagiste, il y a besoin d'y ajouter désormais des écologues afin de se projeter dans l'évolution future de l'aménagement en cours de création. Les services espaces verts ne sont pas habitués à gérer ce type d'espace, les agents ont besoin de formation. Par ailleurs, les principes de la gestion différenciée ne sont encore pas bien connus par les autres métiers. On observe souvent des différences de moyens entre grandes

et petites collectivités pour prendre en compte ces questions d'où un besoin de mutualisation de connaissance.

- **ÉTENDRE LA GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES JUSQUE CHEZ LES PARTICULIERS**

A-t-on des exemples au sein de parcelles de particuliers, comment les accompagner pour que ce ne soit pas seulement de l'aménagement public ?

On a peu de retours d'expérience en France. Aux Etats Unis, la gestion des eaux pluviales à la parcelle est une culture acquise depuis les années 1980, du fait notamment de la prédominance de l'espace privé en comparaison avec la France. On trouve des ressources sur internet sur la conception et la réalisation de jardins de pluie « Rain Garden ».

Les aménagements qui sont fait dans des écoles, collèges, lycées servent de support pédagogique et permettent de faire connaître ces techniques aux particuliers. La gestion alternative des eaux pluviales est un support pédagogique intéressant pour la compréhension du cycle de l'eau permettant de mieux appréhender l'impact de l'imperméabilisation des sols lors d'évènements pluvieux exceptionnels.

- **SÉCURITÉ - RISQUE**

La présence d'eau en ville pose la question du rapport au risque, qui est une question culturelle importante. Les gestionnaires d'espaces publics doivent gérer le niveau de risque par des mesures de sécurité et sensibiliser la population. Ces zones d'eau, dont certaines peuvent être aménagées pour jouer, pour patauger, apportent un « bonheur » d'usage pour les enfants. Le risque de noyade, illustré par des exemples récents à Bordeaux et Deûle, pose la question de jurisprudence à établir et mettre en place des garde-corps de 20 cm de haut plus pour matérialiser que pour protéger. Suivant les profils d'ouvrages élaborés, le type W permet de créer une zone potentiellement en eau haute qui permet aussi d'apporter une sécurité supplémentaire.

Le risque lié à la présence de moustiques est souvent mal perçu, il faut savoir écouter les habitants, les rassurer et traiter la question, à partir de retours d'expériences.

- **CONDUITE DE PROJET ET MOYENS**

Le gestionnaire espace vert devient gestionnaire d'ouvrage de gestion de l'eau et de l'assainissement, cette évolution pose la question des moyens avec peut être à l'avenir un transfert de budget du Service Eau-Assainissement vers les Services Espaces verts. La question se pose donc de réunir une compétence globale « eaux pluviales » qui assimile également les aspects biodiversité, bénéfique etc. et ainsi réfléchir à une gouvernance plus globale du cycle de l'eau et à une nouvelle répartition budgétaire de sa gestion.

Concernant le choix des maîtrises d'œuvre, il faut vraiment privilégier en marché le mieux disant et non pas le moins disant, et se donner une obligation de moyens, avec présence très régulière du maître d'œuvre, ce qui sur le terrain n'est pas la généralité des cas aujourd'hui.

Il faut souligner l'importance également du rôle des entreprises et du besoin de leur bonne compréhension, du besoin d'un respect de protocoles et de techniques simples. Mais aussi du besoin de bien partager les clés de compréhension du projet et des fonctions recherchées.

Pour trouver les moyens, il peut être intéressant de solliciter les acteurs locaux et notamment les aides des agences de l'eau en valorisant les fonctions épuratrices de ces ouvrages. Le levier sur le développement de ces ouvrages végétalisés passera par le besoin d'obtenir des aides financières.

La taxe eau pluviale liée aux lois de décentralisation pourra également être un outil financier pour les communes.

- **RESSOURCES ET RÉFÉRENCES WEB**

www.graie.org/graie/index.htm pour le film "L'eau, la nature et la ville"

www.nature-en-ville.com

www.plante-et-cite.fr

www.graie.org/othu/

www.adopta.fr/site/

www.lacourrouze.fr/

www.raingardennetwork.com/

www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Ecoquartiers_Biodiversite.pdf

www.certu.fr